DU RYER, André Sieur de Malezais (Catalogage BU)
L'Alcoran De Mahomet. Translate' D'Arabe en Français. Par le Sieur Du Ryer, Sieur de la Garde de Malezair [texte imprimé] / André Sieur de Malezais DU RYER. - A Paris : chez Antoine De Sommaville, 1652. [1bl.],[- [1bl.],[5], 700,[4], [2bl.]p. (sig. à4 A-Z12 Aa-Ff ; 12°.
Texte français seul avec inscr. arabes.-Ecriture ms. sur le 1er bl.et sur p.700 :L' Alcoran de Mahomet L'Imposteur, Sign. à la p. suivante.-Rel. plein veau, dos.-Ex-Libris ms. à la p. 700: "A. Dommanger N...ce 6 Avril 1782" .-Empreinte : esur z.as eun, depr (3) M.DC.LII.
Coran : Traduction française
[Achevé d'imprimé le 20 avril 16471bl
Du Ryer, André (15..-1688?) *forme internationale*

Forme(s) rejetée(s) :
Duryer, André (15..-1688?)
Du Ryer, Andreas (15..-1688?)

Cote BUAlger : 44885 . En Bon Etat

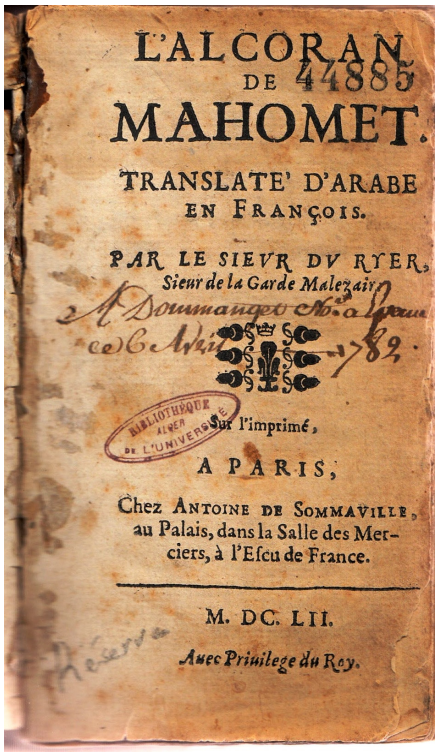
L'ALCORAN
DE 44885
MAHOMET.
TRANSLATE' D'ARABE
EN FRANÇOIS.
PAR LE SIEVR DV RYER,
Sieur de la Garde Malezair.
BIBLIOTHEQUE ALGER DE L'UNIVERSITE
Sur l'imprimé,
A PARIS,
Chez ANTOINE DE SOMMAVILLE,
au Palais, dans la Salle des Mercier, à l'Escu de France.
M. DC. LII.
Avec Privilege du Roy.

Page de garde de l'ouvrage



Copie d'une feuille intégrée au document (Appartenance)

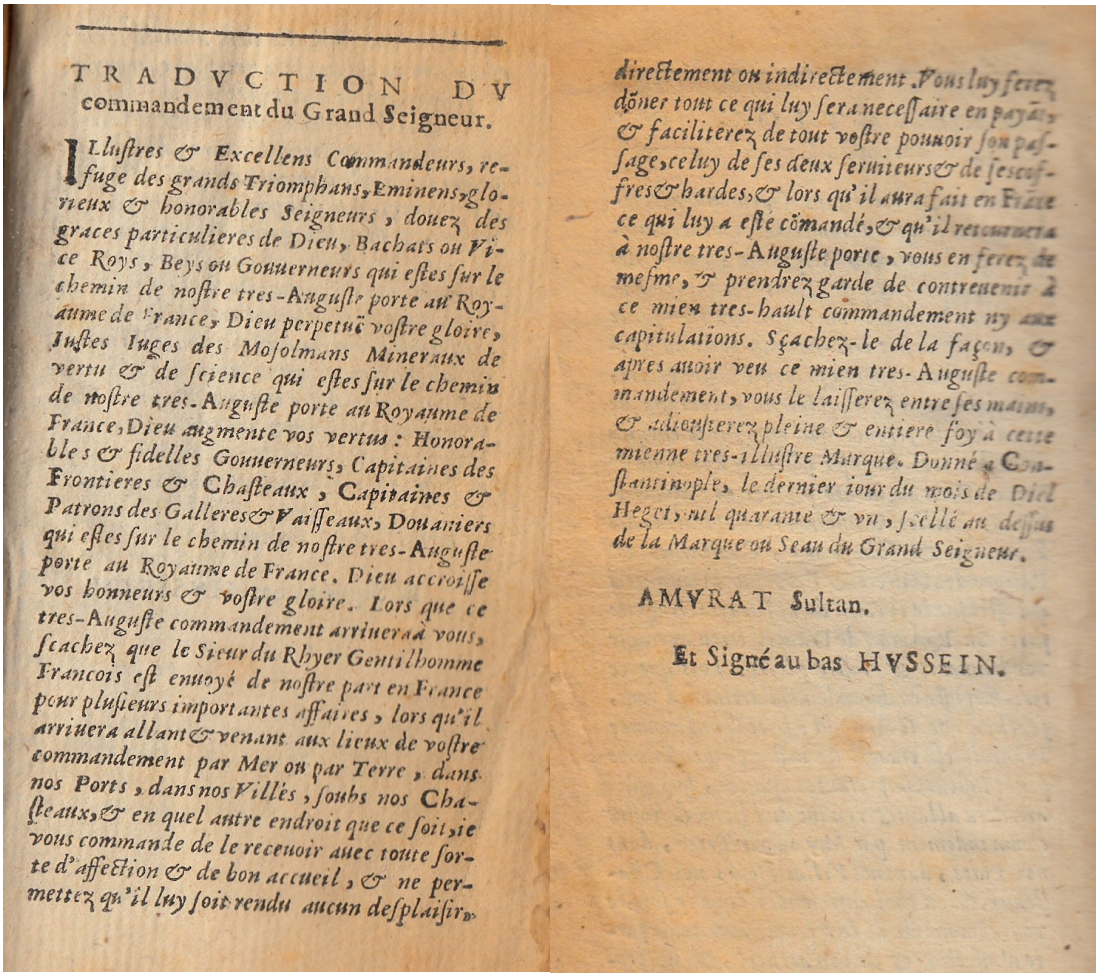

TRADVCTION DV commandement du Grand Seigneur.

ILlustres & Excellens Commandeurs, refuge des grands Triomphans, Eminens, glorieux & honorables Seigneurs, douez des graces particulieres de Dieu, Bachars ou Vice Roys, Beys ou Gouuerneurs qui estes sur le chemin de nostre tres-Auguste porte au Royaume de France, Dieu perpetuë vostre gloire, Justes Iuges des Mosolmans Mineraux de vertu & de science qui estes sur le chemin de nostre tres-Auguste porte au Royaume de France, Dieu augmente vos vertus: Honorables & fidelles Gouuerneurs, Capitaines des Frontieres & Chasteaux, Capitaines & Patrons des Galleres & Vaisseaux, Douaniers qui estes sur le chemin de nostre tres-Auguste porte au Royaume de France. Dieu accroisse vos honneurs & vostre gloire. Lors que ce tres-Auguste commandement arriuera à vous, scachez que le Sieur du Rhyer Gentilhomme Francois est enuoyé de nostre part en France pour plusieurs importantes affaires, lors qu'il arriuera allant & venant aux lieux de vostre commandement par Mer ou par Terre, dans nos Ports, dans nos Villes, soubs nos Chasteaux, & en quel autre endroit que ce soit, ie vous commande de le receuoir auec toute sorte d'affection & de bon accueil, & ne permettez qu'il luy soit rendu aucun desplaisir, directement ou indirectement. Vous luy ferez dõner tout ce qui luy sera necessaire en payãt, & faciliterez de tout vostre pouuoir son passage, celuy de ses deux seruiteurs & de ses coffres & hardes, & lors qu'il aura fait en France ce qui luy a esté cõmandé, & qu'il retournera à nostre tres-Auguste porte, vous en ferez de mesme, & prendrez garde de contreuenir à ce mien tres-hault commandement ny aux capitulations. Sçachez-le de la façon, & apres auoir veu ce mien tres-Auguste commandement, vous le laisserez entre ses mains, & adiousterez pleine & entiere foy à cette mienne tres-illustre Marque. Donné à Constantinople, le dernier iour du mois de Diel Heget, mil quarante & vn, scellé au dessus de la Marque ou Seau du Grand Seigneur.

AMVRAT Sultan.

Et Signé au bas HVSSEIN.

Copie du Commandement délivré au traducteur, signé par Sultan Hussein

ترجمة أندريه دي ريورRyer De Ander الفرنسية عام 1647م

أندريه دي ريور سيور دي ماليزيه، مستشرق ولد عام 1580م في مارسيني (شارولیه) التحق بالبلاط الملكي وعين في السلك الدبلوماسي في القسطنطينية، ثم قنصلا في الاسكندرية بمصر.

ألّف في النحو التركي باللّغة اللاتينية 1630م، وترجم ديوان ((سعدي)) المعروف بعنوان كلستان من اللاتينية إلى الفرنسية (1634)(18). كما ترجم القرآن الكريم إلى الفرنسية في جزءين ويدعي صاحب الترجمة أنّه على دراية بالتركية والعربية. وتحمل هذا القنصل مشقة الترجمة إلى اللغة الفرنسية كأول ترجمة للقرآن الكريم بهذه اللغة. وقال كلود أتين سافاري Etienne Claufe Savary صاحب الترجمة الفرنسية عن هذه الترجمة:

((القرآن الكريم الّذي شهد الشرق كله بكمال أُسلوبه وعظمة تصويره يبدو تحت قلم دي ريور مقطوعة مملة سقيمة واللوم يقع على طريقته في الترجمة. فالقرآن منظوم في آيات لها ترنيم يشبه الشعر وليس بالشعر.

ولكن دي ريور لم يلق بالا إلى النص الّذي يعالجه، فجمع الايات في مقال متواصل ضاعت فيه كرامة المعنى وجمال الأسلوب تحت وطأة تركيباته الجامدة وجمله الغامضة حتى ليصعب على الانسان أن يعرف أن هذه الترجمة السقيمة لذاك الاصل. وحتى أن القارئ لهذه الترجمة لايمكن أن يتصور على الاطلاق أن هذا القرآن آية في كمال التعبير بالعربية)).

ولا ندري هل كتب دي ريور الترجمة حقا عن العربية أم كانت له مصادر أُخرى يستعين بها على ترجمة النص العربي بالصورة الرهيبة الممزقة الّتي وصل إليها؟ فقد كانت تراجم سابقة على ترجمته في اللغات اللاتينية والألمانية والايطالية والهولندية فهل كان دي ريور على غير علم بهذه اللّغات الاوربية بينما كان يتقن العربية والتركية؟ ومن المؤكد أنّه كان على معرفة باللاتينية الّتي ترجم منها شعر سعدي.

وهل اطلع دي ريور على ترجمة باللغة الارجوانية لجوناس أندرياس والّتي ظلت على شكل مخطوط وهي لطبيب يقال أنّه ارتد عن الاسلام وأصبح قسيسا وهو من سكان زاتيفافي في مملكة فالينسيا؟ وهل يعتبر عمل دي ريور بداية في ذاته مثل ترجمة دير كلوني دون التأثر بالترجمات الّتي سبقته؟

وفاقت ترجمة دير كلوني في العدوى والانتشار فما أن ظهرت عام 1647م في الفرنسية حتى ترجمها الكسندر روس عام 1649 كأول ترجمة في الانجليزية ثم تبعه ر. تيلور عام 1688 في الانجليزية. وفي نفس العام ترجمها ((لانج)) إلى الالمانية ثم في عام 1657 ((جلازماخر)) إلى الهولندية وقد طبعت ترجمة جلازماخر بعد ذلك طبعات عديدة في أعوام 1658 ـ 1696 ـ 1698 ـ 1721 ـ 1734 ـ 1799م.

مقتبس من http://osool.ac.ir/moalfat/QURAN/joz2/q2-4/714.htm

حول ترجمة معاني القرآن الكريم:

نزل القران الكريم باللغة العربية: » إنا أنزلناه قرآنا عربيا لعلكم تعقلون« يوسف 3، »و كذلك أنزلناه قرآنا عربيا، و صرفنا فيه من الوعيد لعلهم يتقون أو يحدث لهم ذكرا« طه ،113 ، » قرآنا عربيا غير ذي عوج لعلهم يتقون« الزمر 28، » ولقد نعلم أنهم يقولون غنما يعلمه بشر لسان الذي يلحدون إليه عجمي وهذا لسان عربي مبين » النحل 103، » بلسان عربي مبين« الشعراء 195

و السبب في نزوله باللغة العربية كون النبي صلى الله عليه و سلم من أصل عربي و كون العربية لغة فصيحة البيان....

أما عن موضوع الترجمة المباشرة للقرآن في عهد الرسول فلا نعلم شيئا حولها غير أن السرخسي (ت483ه-1090م) يقول في خبر من أخباره أن الصحابي الجليل سلمان الفارسي (ت35 ه-655م) ترجم سورة الفاتحة إلى اللغة الفارسية و على الرغم من أن هذا الخبر لم يرد في المصادر السابقة على السرخسي إلا أنه يفهم أن الترجمة كانت موضع اهتمام منذ صد الإسلام ، و أن المسلمين من غير العرب شعورا بضرورة شرح القرآن بلغات أخرى غير العربية ...

تفسير القرآن الكريم بغير اللغة العربية:

مع أن القران الكريم نزل بالغة العربية إلا أنه يخاطب العالم الإنساني كافة، و دليل ذلك أن النبي صلى الله عليه و سلم أرسل كتبه إلى حكام الدول المجاورة يدعوهم للإسلام، و ذكر ابن سعد في طبقاته أن كل رسول من رسل النبي صلى الله عليه و سلم كان يجيد لغة البلد التي كان يوفد إليها.

و هناك روايات كثيرة عن النبي صلى الله عليه و سلم يحض فيها الصحابة على تعلم لغات الأمم الأخرى، فقد أمر كاتبه المقرب زيد بن ثابت (ت 45ه-665م) أن يتعلم العبرية و السريانية فأجادهما زيد في زمن وجيز... كذلك كانت رسائله صلى الله عليه و سلم إلى حكام الدول المجاورة متضمنة لبعض آيات الذكر الحكيم... فكانت معاني آيات القرآن الكريم تترجم إما على أيدي سفراء الرسول أو على أيدي رجال الحكام أنفسهم.

ترجمة القرآن الكريم:

أما عن موضوع الترجمة المباشرة للقرآن في عهد الرسول فلا نعلم شيئا حولها غير أن السرخسي (ت483ه-1090م) يقول في خبر من أخباره أن الصحابي الجليل سلمان الفارسي (ت35 ه-655م) ترجم سورة الفاتحة إلى اللغة الفارسية و على الرغم من أن هذا الخبر لم يرد في المصادر السابقة على السرخسي إلا أنه يفهم أن الترجمة كانت موضع اهتمام منذ صد الإسلام ، و أن المسلمين من غير العرب شعورا بضرورة شرح القرآن بلغات أخرى غير العربية ...

و هناك مثال آخر على تفسير القرآن الكريم بلغات أخرى غير العربية، فيما ورد عن الجاحظ (255ه-859م) أن فصاحة موسى بن سيار الأسواري، كانت بالفارسية في وزن فصاحته بالعربية، و كان يجلس في مجلسه المشهور به فيقعد العرب عن يمينه و الفرس عن يساره، فيقرأ الآية من كتاب الله و يفسرها للعرب بالعربية ثم يحول وجهه إلى الفرس فيفسرها لهم بالفارسية، فلا يدري بأي لسان هو أبين. و يتضح من هذا المثال ، رغم أنه ليس مثالا للترجمة بالمعني المعروف ، أن القرآن كان يفسر أو يشرح بالفارسية.

و يقول أبو عبد الله محمد بن اسماعيل البخاري (ت355ه-869م) فى الجامع الصحيح فى رواية عن ابي هريرة (ت56ه-676م) أن اهل الكتاب كانوا يقرأون التوراة بالغة العبرية و أنهم يفسرونها بالعربية. و يتفق بعض العلماء على قبول إذن النبي بهذا دليلا يمكن القياس عليه فى جواز تفسير كتاب سماوي بلغة أخرى غير لغته، أما أولى الترجمات التى وصلت إلينا فهي الترجمة الفارسية التى ظهرت على ايام الحاكم السامانى منصور بن نوح (348-374 ه)...

أوائل الترجمات فى لغات الشعوب الإسلامية...:

انتشرت ترجمات و شروح القرآن الكريم منذ قرون عديدة فى مناطق إسلامية مختلفة و فى لغات العالم الإسلامي الكثيرة و هذا دليل على اهتمام المسلمين بخدمة القرآن الكريم الذي يحمل شرع الله لهداية البشر. و الإسلام دين عالمي يجب أن يبلغ للإنسانية جمعاء و لا شك أن السبيل الى ذلك هو اللغة.

وقد شعرت كثير من الشعوب و القبائل بعد دخولها الإسلام لحاجة الى تعلم مبادئ الدين و كان من الطبيعي أن يفسروا المعاني القرآنية الى لغاتهم لتفهمها فى وضوح و يقين.

أما أوائل الترجمات التى وصلت إلينا معلومات عنها فيمكن تلخيص المعروف منها عن الأستاذ حميد الله فى ترجمته للقرآن...

مقتبس من : أكمل الدين إحسان أوغلى .- البيبليوغرافيا العامة لترجمات معاني القرآن الكريم (الترجمات المطبوعة : 1515-1980)

طالع كذلك:

أول ترجمة لاتينية لمعاني القرآن الكريم. متى نشرت . ومن قام بالترجمة .؟ http://ejabat.google.com/ejabat/thread?tid=3449db44aa2f1863

تاريخ ترجمة القرآن الكريم إلى اللغات الأوروبية. الجمعية الدولية للمترجمين و اللغويين العرب http://www.wata.cc/forums/showthread.php?5257

تاريخ ترجمة القرآن الكريم إلى اللغات الأوروبية .- د. أحمد نصري. http://www.alquran.ma/Article.aspx?C=5629

« La bibliothèque de l'Université d'Alger n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les Articles, ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs. »

Biographie :

« André Du Ryer, sieur de La Garde-Mazelair, est un orientaliste français, né à Marcigny en Bourgogne vers 1580, il meurt en 1660 ou 1672. Du Ryer est agent diplomatique à Constantinople et consul de France à Alexandrie en Égypte. Il publie en 1630 une *grammaire Turque*, en latin ; traduit en français *Gulistan ou l'Empire des Roses, du poète perse Saadi, en 1634 ;* L'Alcoran de Mahomet *(traduction du Coran, censurée par le "Conseil de conscience[1]" présidé par Saint Vincent de Paul, elle sort clandestinement[2]) 1647, et laissa en manuscrit un* Dictionnaire turc-latin.

Il devient secrétaire interprète du roi Louis XIII pour les langues orientales après son retour en France vers 1630. Louis XIII le chargea d'une mission en Perse, pour reprendre les négociations avec le Roi des Persans afin d'obtenir l'accord de celui-ci concernant des échanges commerciaux entre la France et la Perse. Le sultan ottoman Murat IV, qui surveillait attentivement les relations franco-persanes, reçut solennellement André Du Ryer en 1632 et le retint à sa cour, pour le renvoyer ensuite à Paris avec une lettre amicale adressée au roi de France[3].Selon les sources, il serait mort en 1660 ou 1672. » **In. : http://fr.wikipedia.org/wiki/André_Du_Ryer**

Pour plus d'informations :
Quelques extraits d'une étude sur les traductions du Coran:

N.B

Pour les Différentes traductions du Coran Voir **la très Importante et la plus exhaustives des bibliographies établie par l'Organisation de Coopération Islamique (O.I.C.):**

World bibliography of translations of the meaning of the Holy Qur'an printed translations 1515-1980.- Ismet Binark, Halit Eren .Introduction en langue arabe de Ikmal edinne Ihsanoglu- Research centre for Islamic History, art and culture.- Istanbul,1406/1986.-880p. Avec Introduction sur l'histoire de la traduction du coran en langue Arabe 34p

لمزيد من المعلومات حول ترجمات معاني القرآن الكريم، يرجى مطالعة البيبليوغرافيا الشاملة التالية:

منظمة المؤتمر الإسلامي.- مركز الأبحاث في التاريخ و الفنون و الثقافة الإسلامية.استانبول.-

البيبليوغرافيا العامة لترجمات معاني القرآن الكريم (الترجمات المطبوعة : 1515-1980) .- إعداد عصمت بينارق، خالد ارن.- إشراف و تقديم أكمل الدين إحسان أوغلى.- استانبول 1406-1986.- 880ص.-مع مقدمة باللغة العربية لأكمل الدين إحسان أوغلى

Il existe plus de 120 traductions françaises du Coran. La plus ancienne (1647), œuvre du consul de France à Alexandrie, André du Ryer, a été utilisée pendant 140 ans.

Les traductions contemporaines peuvent être classées en deux groupes : œuvres de traducteurs croyants, et plutôt destinées aux musulmans francophones, elles sont alors présentées comme des traductions des « sens » des versets du « Saint Coran » ou du Coran « inimitable » ; à l'intention du grand public, on trouvera plutôt les termes d'« essais » ou « essais d'interprétation » du Coran. Pour certains musulmans, les traductions actuelles disponibles sont peu fiables, en particulier celle très répandue de Kasimirski (1840), ou les traductions non « révisées » par une autorité islamique (Médine, al-Azhar…).

Depuis 1923, toutes les traductions du Coran sont faites à partir de l'édition imprimée au Caire qui a retenu une seule des sept lectures traditionnelles admises, celle de Kûfa. Les variantes entre ces lectures sont mineures et concernent surtout la vocalisation.

La traduction de **Denise Masson** (Gallimard, 1967) est certainement aujourd'hui la plus diffusée ; nous lui consacrons une notice spécifique. D'orientation non confessionnelle, elle a néanmoins reçu l'approbation de plusieurs autorités islamiques, dont la mosquée du Caire. Les principales traductions accessibles sont les suivantes.

Traductions Faites par des musulmans

- **Muhammad Hamidullah** (1908-2002), érudit d'origine indienne, qui vécut en France de 1948 à 1996, Il est le premier musulman à avoir donné une traduction française : *Le Coran*, trad. intégrale et notes de Muhammad Hamidullah, avec la collaboration de Michel Léturmy, préface de Louis Massignon, Paris, Le Club français du livre, 1959, en trois volumes ornés de calligraphies.
- **Cheikh Si Hamza Boubakeur** (1912-1995), agrégé d'arabe, fut député des Oasis en Algérie (1958), recteur de l'Institut musulman de la Mosquée de Paris de 1957 à 1962). Parue en 1972, elle connut une importante refonte en 1978 .
- **Sadok Mazigh** est né à Tunis en 1906. il est l'auteur d'une traduction: *Le Coran essai d'interprétation du Coran inimitable* [1re éd. en 2 vol., Tunis, 1979], Paris, éditions du Jaguar, 1985, 1 vol., bilingue, éd. refondue,
- **Salah Ed-Dine Kechrid** (tunisien, né en 1924), *Le Saint Coran*, Beyrouth, Graphic et Arts Services, texte français, revu et corrigé par Dr. Mohammad Yalaoui, professeur à l'Université de Tunis, 6e édition 1994
- Cheikh **Boureima Abdou Daouda**, recteur de la mosquée de Niamey (Niger) et diplômede l'Université islamique de Médine, *Le sens des versets du Saint Coran*, Riad, Daroussalam (ou Dar Ou Salam), 1999.

Traductions « laïques »

- **Kasimirski Albert de Biberstein** (1808-1887), d'origine hongroise, Chargé de réviser la deuxième traduction du Coran en français, celle de Savary (1783), il fit sa propre traduction (Paris, Charpentier, 1840, 576 p.). Il s'est inspiré des travaux antérieurs du clerc italien Marracci (1698), de l'Anglais Sale (1734).
- Comme toutes les versions des XIXe et du début du XXe siècles, il ne cherche pas à suivre de près l'original arabe. Malgré les critiques, cette traduction en langue française classique est constamment rééditée. Mohammed Arkoun a donné une importante préface à l'édition Garnier-Flammarion, Paris, 1970, 512 p. : « Comment lire le Coran ? », dans laquelle il propose au lecteur non musulman, étranger à « l'univers coranique », des jalons pour retrouver le sens profond du Coran et le situer face à la pensée moderne.
- La traduction de l'orientaliste **Régis Blachère**, (1900-1973), publiée en trois volumes (1947, 1951, 1957 – dernière édition Maisonneuve & Larose, 2002) est une édition « critique » du Coran avec un appareil de notes important, justifiant notamment les choix de l'auteur pour les termes difficiles. Elle a été accompagnée en 1949 d'une importante *Introduction au Coran* (rééd. 2002, Maisonnneuve et Larose, 310 p). Les sourates de la vulgate coranique sont classées dans un ordre chronologique en quatre groupes suivant les styles et les thèmes, conformément aux études philologiques des orientalistes allemands (G. Weil, 1844 ; Theodor Nöldeke, 1860 ; et ceux du début du XXe siècle) et aux apports des savants du Caire. Fidèle à la langue arabe, la traduction de R. Blachère s'adresse à des spécialistes de l'islam ; elle a nourri le travail plus accessible de Denise Masson.
- **Denise Masson** (Gallimard, 1967), la plus diffusée de toutes les traductions françaises du Coran (voir notice spécifique).

- **Jean Grosjean**, né en 1912, poète français, prêtre de 1939 à sa rupture avec l'Église (1950), a traduit le Coran mais aussi les Évangiles, et préfacé la traduction de Danielle Masson. Sa propre version du Coran dans une langue très poétique, a été révisée suivant les indications de l'Institut de recherches islamiques de al-Azhar. La première édition (Paris, Philippe Lebaud, 1979) est somptueusement ornée par l'artisteiranien Ch. H. Zenderoudi et précédée d'une étude de Jacques Berque (disponible en édition de poche, Le Seuil, Points « Sagesse », 2001).
- **Jacques Berque** (1910-1995), grand orientaliste français né en Algérie, a été professeur au Collège de France. Sa traduction du Coran, très remarquée, est portée par seize ans de recherches : *Le Coran : essai de traduction de l'arabe annoté et suivi d'une étude exégétique*, Paris, [1991], révisée en 1995, Albin Michel, « La Bibliothèque spirituelle », 844 p. Une importante étude « En relisant le Coran » précède des annexes (liste des commentaires du Coran utilisés, table des sourates suivant l'ordre alphabétique, index des noms). Cette traduction brillante est d'accès difficile en raison du niveau de culture islamique exigé pour la compréhension et du style qui cherche à retrouver la beauté de l'arabe coranique et de sa prose assonancée.
- **André Chouraqui** né en Algérie en 1917, installé en Israël depuis 1957 (ancien maire de Jérusalem), écrivain, a offert une traduction de la Bible remarquable par son souci de restitution du sens et de la force de la racine sémitique des mots. Il s'est attaché à celle du Coran dans le même esprit. Sa traduction, *L'Appel*, Paris, Robert Laffont, 1990, a bénéficié du concours du Dr Mahmoud Azab Mohamed, professeur de langues sémitiques à l'université d'Al-Azhar du Caire et à l'INALCO (Paris), docteur en Sorbonne, et du dominicain Pierre Lambert, théologien engagé dans les relations islamo chrétiennes.

Lire également :
Traduire l'intraduisible Les premières traductions françaises du Coran, (XVIIe-XIXe siècles)
Sylvette Larzul p. 147-165
In « Archives des sciences sociales des religions » N° 147. Juillet Septembre 2009
Sylvette Larzul EHESS, Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen – Paris,

1Considéré en islam comme Parole de Dieu, et donc inimitable, le Coran ne peut théoriquement être traduit. Très tôt cependant, pour des raisons pragmatiques, des gloses et des traductions plus ou moins littérales ont été composées – en persan et en turc notamment – à destination des musulmans non arabophones pour les éclairer sur la signification du texte sacré original. Quand, au XIIe siècle, en est réalisée pour la première fois en Occident une traduction étendue, à l'initiative dePierre le Vénérable, abbé de Cluny, le projet est radicalement différent puisqu'il s'inscrit dans une entreprise de réfutation, qui se veut fondée sur une meilleure connaissance de la religion adverse. Exécutée en Espagne, en 1142-1143, par l'Anglais Robert de Ketton entouré d'une équipe de collaborateurs, cette version inaugurale est incluse dans un ensemble de textes et de traductions à visée apologétique (*Collectio toletana*). Depuis longtemps condamnée pour son style paraphrastique ainsi que pour sa tendance au résumé et à l'omission, la traduction latine de Robert de Ketton est également considérée comme gauchie par des traducteurs prompts à en déformer le sens1. C'est dans cette version, éditée en 1543 à Bâle par le protestant Bibliander, puis traduite en italien, en allemand et en néerlandais, que, jusqu'au milieu du XVIIe siècle, l'Occident connaît le Coran2. En 1647 paraît en français une traduction nouvelle due à André Du Ryer et, avant que de nouvelles perspectives ne s'ouvrent aux traducteurs avec la naissance de l'école historico-critique3, deux autres versions françaises voient le jour, celle de Savary en 1783 et celle de Kazimirski en 1840. C'est ce corpus des premières versions françaises que j'examinerai ici pour étudier l'évolution de la traduction du Coran en Occident, du milieu du XVIIe au milieu du XIXe siècle. Outre une appréciation des différentes versions, il sera montré comment s'y manifeste le rapport de traducteurs occidentaux non musulmans avec le texte fondateur de l'islam.

2Fixé sous forme de Vulgate, à une date toujours discutée – au plus tard au début du VIIIe siècle selon les hypothèses les plus fréquemment admises aujourd'hui –, le texte coranique, qui représente pour les musulmans les révélations reçues par Muhammad entre 610 et 632, renferme maintes allusions historiques et se révèle d'une lecture difficile. Pour fournir au lecteur quelques repères, le traducteur annote plus ou moins abondamment son travail et le fait précéder de textes introductifs comprenant souvent une «biographie de Mahomet». En rapport très étroit avec les traductions proposées, ce paratexte ne peut être écarté de notre étude.

La version Du Ryer (1647)

3En comparaison avec le volumineux recueil Bibliander, qui ajoute à la Collection toletana nombre d'écrits polémiques plus récents, l'ouvrage de Du Ryer paraît bien modeste, les textes joints à la traduction du texte coranique s'y trouvant réduits à quelques pages seulement. André Du Ryer, Sieur de la Garde Malezair (fin du XVIe s.-1672) n'est en effet nullement un théologien ni même, à l'instar des orientalistes érudits de son temps, un hébraïsant dont l'intérêt pour les langues orientales trouve son origine dans l'étude de la Bible. Du Ryer possède une expérience directe du Levant où il a été envoyé par Savary de Brèves, peu avant 1616, pour apprendre le turc et l'arabe. Après avoir exercé en Égypte les fonctions de vice-consul, de 1623 à 1626, il est choisi, en 1631, pour accompagner à Istanbul, comme interprète et conseiller, le nouvel ambassadeur, Henri de Gournay, comte de Marcheville. Apprécié des autorités ottomanes, il est ensuite nommé ambassadeur extraordinaire en France par le sultan Murat IV, en 1632. À partir de la fin des années 1630, il passe de plus en plus de temps dans sa propriété de Bourgogne et c'est là vraisemblablement qu'il effectue en grande partie sa traduction du texte fondateur de l'islam. Il est aussi l'auteur de l'une des premières grammaires turques imprimées en Europe (*Rudimenta grammatices linguæ turcicæ*, 1630) et un pionnier dans le domaine de la littérature persane (*Gulistan, ou l'Empire des Roses, Composé par Sadi,* 1634).

4Lorsqu'il paraît, en 1647, *L'Alcoran de Mahomet translaté d'arabe en françois* par André du Ryer fait figure d'œuvre pionnière. C'est en effet la première fois qu'est réalisée dans une langue vernaculaire européenne une traduction originale exhaustive du texte. Basée sur la version de Ketton, les publications antérieures en langue vulgaire ne répondaient nullement à ces exigences, et le texte coranique continuait d'être traduit en latin sous forme d'extraits (Hamilton, Richard, 2004: 91-92). Héritière des pratiques textuelles nouvelles promues par la Renaissance et la Réforme, la version française intégrale de Du Ryer fait ainsi date dans l'histoire de la traduction

du Coran en Occident. C'est elle également qui, pour la première fois, rend accessible à un public élargi un texte sacré non biblique.

5Le choix de la langue vulgaire par du Ryer détermine aussi une autre des caractéristiques de son ouvrage qui rejette la traduction-réfutation. Précédemment, le texte coranique traduit ne constituait qu'un élément au sein d'un vaste dispositif de textes conçu comme une arme pour combattre l'islam ou comme un viatique pour des missionnaires appelés à convertir les musulmans. L'ouvrage de Du Ryer est, à l'inverse, entièrement consacré à la traduction du texte coranique. Outre une épître dédicatoire au Chancelier Séguier et une adresse «Au lecteur», il ne renferme qu'un bref «Sommaire de la religion des Turcs4» dans lequel l'auteur expose sur un ton neutre les croyances et les rites musulmans5. Cette volonté de se dégager de la polémique religieuse est à mettre en relation avec le type de lectorat auquel Du Ryer destine son travail, des marchands dans le Levant6 et sans nul doute, de manière plus générale, des lettrés curieux de l'Orient ainsi que des voyageurs.

6Cependant, si l'auteur s'éloigne de l'apologétique traditionnellement associée à la traduction du Coran, il ne peut, à une époque où l'islam reste considéré par l'Église et le pouvoir comme une hérésie, ne pas fermement le condamner. Ainsi il achève son épître en plaçant son travail sur le plan de la défense du christianisme:

Que si cette Loy entenduë et representée à propos aux Turcs peut causer un grand advantage pour la facilité du commerce, elle ne produira pas un moindre fruict pour le service de Dieu, par la cognoissance que les Chrestiens auront des inepties ridicules de cette religion, pour la combattre et la convaincre d'erreur et d'imposture par elle-mesme.

Ainsi MONSEIGNEUR, j'ay fait parler Mahomet en François, j'ay traduit son Alcoran en nostre langue, pour la plus grande gloire de Dieu, pour le bien du commerce, et pour la satisfaction de ceux qui preschent le Christianisme aux nations Orientales.7

7En reprenant, dans l'adresse «Au lecteur», le discours de la controverse chrétienne sur le Coran, Du Ryer s'engage ensuite dans une virulente attaque contre l'islam:

Ce livre est une longue conférence de Dieu, des Anges, et de Mahomet, que ce faux Prophete à (*sic*) inventée assez grossierement. (...) Tu seras estonné que ces absurditez ayent infecté la meilleure partie du Monde; et avoüeras que la connoissance de ce qui est contenu en ce Livre, rendra cette Loy mesprisable. (...) Il [Mahomet] l'a divisé en plusieurs Chapitres, ausquels il donne telle inscription que bon luy semble: souvent il les intitule des mots qui sont en leur première ligne sans avoir esgard de quelle matiere ils traitent, et parle fort peu de leur inscription; Il les divise en plusieurs signes ou versets qui contiennent ses ordonnances et ses fables, sans observation ny de suite ny de liaison de discours, ce qui est cause que tu trouverras en ce Livre un grand nombre de pieces détachées et diverses repetitions de mesmes choses. Il a esté expliqué par plusieurs Docteurs Mahometans, leur explication est aussi ridicule que le texte; Ils assurent que l'original de l'Alcoran est escrit sur une table qui est gardée au Ciel, que l'Ange Gabriel a apporté cette copie à Mahomet qui ne sçavoit ny lire ny escrire, et l'appellent le Prophete ou Apostre par honneur.

8La question de la religion musulmane est d'ailleurs si sensible qu'en dépit d'une condamnation pourtant radicale de celle-ci, Du Ryer se heurte à la censure: après avoir reçu le privilège du Chancelier Séguier, son *Alcoran* est interdit par le Conseil de conscience, sous la pression de Vincent de Paul – ce qui au demeurant n'empêche nullement sa diffusion.

9Reste à évaluer quelles répercussions un tel contexte peut avoir sur la manière de Du Ryer de rendre le texte original. Auparavant, il importe de savoir comment il réalise sa traduction, quelles sont les sources qu'il utilise et la méthode qu'il emploie. Dans un article relatif aux traductions de Robert de Ketton et de Marc de Tolède, Marie-Thérèse d'Alverny (1994: 87, 120, n. 1) affirme que Du Ryer s'est «subrepticement» servi de l'édition Bibliander et n'est pas loin de penser qu'il s'est également inspiré de la version de Marc de Tolède, dont un manuscrit existait à Paris, à son époque. Une étude d'Alastair Hamilton et de Francis Richard (2004: 103-104) montre cependant, de manière convaincante, qu'il n'existe pas de parenté profonde entre le travail de l'orientaliste français et celui de Marc de Tolède. S'il est vraisemblable que Du Ryer s'est inspiré, çà et là, de la version de Robert de Ketton, il n'en reste pas moins que sa traduction constitue un travail original réalisé sur le texte arabe, à l'aide d'outils lexicographiques et surtout d'ouvrages exégétiques. Le texte coranique demeure en effet souvent obscur sans éclaircissements, et le recours à l'exégèse, qui s'est appliquée à fournir des explications, s'avère indispensable pour le traducteur. Si les dictionnaires arabe-latin imprimés font encore largement défaut au début du XVIIe siècle8,

le traducteur possède néanmoins des dictionnaires arabe-turc et arabe-persan qu'il a rapportés du Levant: il mentionne à plusieurs reprises l'usage qu'il fait du *Ahteri*, un dictionnaire arabe-turc. Il a aussi à sa disposition des commentaires coraniques (*tafsīr*) dont il indique le titre ou le nom de l'auteur en marge de son texte. Le plus souvent cité, sous le nom de *Gelaldin*, est le *Tafsīr al-Jalālayn*, qui renferme les commentaires de Jalāl ad-Dīn al-Maḥalli et de son élève Jalāl ad-Dīn al-Suyūṭī, un ouvrage assez court, qui limite les choix et se révèle d'utilisation commode pour un Européen; deux autres textes sont également régulièrement mentionnés: le *Bedaoi*, le commentaire de Bayḍāwī, *Anwār al-tanzīl wa-asrār al-ta'wīl* et le *Kitabel tenoir,* identifié comme le *Tanwīr fī al-tafsīr* de Rīghī at-Tūnisī (Hamilton et Richard, 2004: 97). Sur certains points délicats, l'auteur consulte aussi, semble-t-il, ses amis maronites employés à la réalisation de la *Polyglotte* de Paris, Gabriel Sionite et Abraham Ecchellensis, ainsi que l'orientaliste hébraïsant Gilbert Gaulmin.

10La traduction de Du Ryer respecte le découpage du texte coranique en cent quatorze sourates9, mais n'en fait pas apparaître les versets, sans doute pour satisfaire aux canons littéraires du temps. Nullement littérale, elle rend cependant l'intégralité du texte, tel qu'il est compris à la lumière des commentaires par un traducteur qui ne pratique ni le résumé de versets ni l'omission de termes, si ce n'est de manière exceptionnelle. Quasiment dépourvue de notes10, elle est nécessairement paraphrastique.

11Même si Du Ryer, manifestement capable de comprendre les commentaires coraniques, possède d'indéniables capacités d'arabisant, il n'est évidemment pas à l'abri d'erreurs de traduction. Il semble cependant qu'on ait jugé sévèrement son travail, dont l'examen montre qu'une partie des difficultés auxquelles se heurte le traducteur provient de la méconnaissance de notions parfois techniques. Par exemple, dans la sourate II intitulée «La vache» (*al-baqara*), Du Ryer ne comprend pas toujours dans le détail les prescriptions religieuses et juridiques qu'elle renferme: le pèlerinage individuel (*'umra)* se trouve escamoté et certaines dispositions relatives à l'usure, à la restitution du douaire ou au combat durant les mois sacrés sont rendues de manière vague ou erronée. Il confond, par ailleurs, les Sabéens avec les Samaritains. L'autre faiblesse, aux yeux du lecteur contemporain, réside dans l'imprécision du vocabulaire: ainsi, sous la plume du traducteur le mot «meschans» subsume plusieurs termes arabes comme *kāfirūn* (incrédules, infidèles), *ẓālimūn* (injustes) ou *fāsiqūn* (pervers). Poursuivre un tel relevé serait peu pertinent, si n'était posée la question de savoir si le traducteur se livre ou non à la pratique de l'écart délibéré, dans le souci d'adapter le texte de sa traduction à la culture européenne et particulièrement à la conception de l'islam développée en son sein.

12D'aucuns ont voulu montrer que Du Ryer avait procédé à une «francisation» formelle du texte coranique (Carnoy, 1998: 43-44). Sans doute. Encore faudrait-il l'expliquer par la distance et les codes culturels en jeu. L'auteur s'exprime effectivement avec le vocabulaire de son temps et c'est ainsi, par exemple, qu'il traduit très souvent le terme *āya* (signe, d'où aussi verset) par «miracles» et qu'il fait un usage fréquent du mot «graces» (*sic*), qui rend le terme *ni'ma* (bienfait). Par ailleurs, l'esthétique de la traduction, telle qu'elle a été théorisée au XVIIe siècle par Perrot d'Ablancourt, contraint Du Ryer à atténuer la couleur locale. L'image originale du paradis subit ainsi une altération sous la plume du traducteur: adaptant dans LVI, 28-29 *sidr* (lotus, jujubier sans épines) et rendant **talḥ* (acacia gommier) par musc, Du Ryer écrit: «Ceux qui tiendront leur livre à la main droite seront auprès d'un pommier frais et sans épine, et auprès de l'arbre de Musc (musc est un fruit fréquent en Égypte)» (1647: 565). L'image de l'enfer reçoit un traitement similaire, et se trouve évacuée de LVI, 54-55 l'expression imagée de la soif insatiable qu'éprouvent les damnés: «vous boirez par-dessus, de l'[*eau*] bouillante / et vous boirez comme chameaux altérés» (Blachère, 1980: 573-574). Du Ryer se contente d'écrire: «vous beurez de l'eau boüillante, et serez tousiours alterez» (1647: 566). L'adaptation n'est cependant pas systématique: indiquant en note que «Zacon est l'arbre d'Enfer» (1647: 565), l'auteur conserve dans son texte le terme arabe de *zaqqūm* (LVI, 52).

13Plus décisive est la question de savoir comment est rendu le dogme. Alors que règne en France, depuis l'Édit de Nantes, une fragile coexistence entre catholiques et protestants, Du Ryer dénie à l'islam la dimension de tolérance que contiennent pourtant certains des versets coraniques: ainsi la célèbre formule *lā ikrāha fī d-dīn* (II, 25611) («Il n'y a pas de contrainte en religion»12, Blachère, 1980: 69) est traduite à l'opposé par «la loy ne doit pas estre abjurée» (1647: 40); on observe parallèlement chez le traducteur une volonté de faire du Coran un texte fermé, en gommant les allusions au statut ambigu de certains versets: ainsi le principe de l'abrogation de certaines révélations est occulté par le traducteur du XVIIe siècle, qui rend *mā nansaẖ min āyatin aw nunsi-hā na'ti bi-ẖayrin min-hā aw miṯli-hā* (II, 106) («Dès que Nous abrogeons une *āya* ou la faisons oublier, Nous en apportons une meilleure ou une semblable» Blachère, 1980: 43) par «Il n'alterera pas ses commandemens, il ne les oubliera pas, il en enseignera encor d'autres plus utiles ou de semblables» (1647: 15). De la même manière, il ignore les versets *mutašābihāt* (ambigus) dans sa traduction du verset III/7: «C'est luy qui t'envoye le Livre, duquel les preceptes sont

tres necessaires, ils sont l'origine et le fondement de la Loy, semblables en pureté les uns aux autres, et sans contradiction» (1647: 47)13.

14Au bout du compte, il apparaît que le travail réalisé au milieu du XVIIe siècle par Du Ryer a fait entrer la traduction du Coran en Occident dans une ère nouvelle: en même temps qu'il proposait au lecteur une traduction originale intégrale, il rompait avec la pratique de la réfutation héritée du Moyen Âge. Cependant dans le contexte politico-religieux de l'époque, une telle publication restait indissociable d'une condamnation absolue de l'islam par son auteur.

15*L'Alcoran de Mahomet* connaît une large diffusion. Réimprimé dès 1649, il est traduit en anglais (1649), en hollandais (1658), en allemand (1688) d'après la version hollandaise, et en russe (1716). Il fait l'objet, jusqu'en 1775, de multiples rééditions, tant en Hollande qu'en France. Mais, il est définitivement dépassé quand est publiée, en 1783, une nouvelle traduction due à Claude-Étienne Savary.

Lire la suite :Traduire l'intraduisible Les premières traductions françaises du Coran, (XVIIe-XIXe siècles) Sylvette Larzul p. 147-165
In « Archives des sciences sociales des religions » N° 147. Juillet Septembre 2009
Sylvette Larzul EHESS, Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen – Paris,